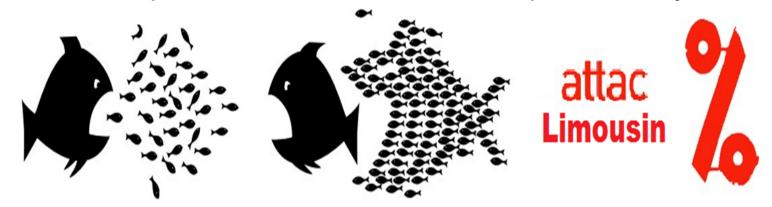
## Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Action Citovenne



# Infos et actions - Bulletin des Comités Locaux de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

### COVID19: Vaccins ou pas vaccins

Au sein d'ATTAC87 comme ailleurs la guestion de la vaccination se pose. Et les avis divergent Nous ne sommes pas des professionnels du médical et nous n'avons donc pas légitimité d'experts de la question pour autant nous sommes citoyens et nous nous posons tous des questions parfois convergentes, parfois divergentes. Sur ce point nous avons donc voulu laisser la parole aux militants d'Attac87 pour que chacun puisse alimenter le débat avec ces éléments et que les lecteurs de ce

Mars– avril 2021 Bimestriel - N° 118			
Sommaire	Page	Sommaire	Page
Vaccins Covid	1 –2	Citoyens informés	10-11
Vœux coordination rurale	3	Courrier à JB Djebbari	12-14
Dossier 8 mars	4-7	TramTrain Limousin	14-15
GPII : usine photo- voltaique Oradour	8-9	Boutique ATTAC	16
sur Vayres		Agenda	

SAINT-VALENTIN 2021



bulletin puissent eux aussi bénéficier d'avis différents sur la question. Benoît L: « Je ne souhaite pas me faire vacciner: je ne suis pas contre les vaccins, mais le poids du passé et la gestion de la crise sanitaire me questionnent. Tout d'abord les scandales des adjuvants notamment aluminium et des vaccins contre l'hépatite B n'aident pas à avoir une confiance absolue dans les labos du BIG PHARMA. Sur la question du vaccin COVID 19, ce qui me questionne le plus, c'est les centaines de milliards qui sont en jeux avec la vaccination. Malheureusement aujourd'hui on sait très bien que ce qui motive les grands laboratoires pharmaceutiques c'est le profit. La situation mondiale fasse à la COVID 19 est une source de profit facile et rapide pour ces labos et donc selon moi la priorité des labos n'est pas l'efficacité et la connaissance des conséquences des vaccins sur la santé, mais plutôt qui fournira le vaccin en premier pour engranger les commandes et les milliards. Ma vision est celle d'un homme de 40 ans en bonne santé, je verrais peut– être les choses autrement si j'avais 70 ans et des problèmes de santé. Mais aujourd'hui avec le manque de confiance dans les pouvoirs publics et dans les labos, j'ai l'impression d'avoir plus à craindre pour ma santé à me faire vacciner qu'à ne pas le fai-

1/16

Arnaud: « J'ai 43 ans, je présente un risque de forme sévère à la COVID 19. Je me ferais vacciner dès que je le pourrais et recommande à toutes et tous de le faire. Pourquoi ? La vaccination de masse permet de circonscrire les épidémies. Certaines maladies se sont même éteintes grâce aux campagnes de vaccination. Je partage néanmoins les critiques de la gestion libérale de l'épidémie et de la course aux profits des multinationales du big pharma. Dans les enquêtes d'opinion, on voit d'ailleurs qu'à Cuba ou au Vietnam la population est moins réticente à la vaccination. Je préfère militer pour un libre accès au vaccin et que ce ne soit pas réservé à celui qui paye le plus comme aujourd'hui. Pas de profits sur le dos de la pandémie Un truc qui est sur c'est que le vaccin si on le laisse aux autres c est comme la grève ou la manifestation on est sûr du résultat!!!!!»

**Muriel**: « la façon dont le vaccin est déployé me pose beaucoup de questions: L'adaptation des protocoles différentes en fonction des pays, l'impossibilité de prévoir les effets à long terme, la rapidité des autorisations jamais vue pour des produits de santé, ne peuvent que jeter le doute. L'émergence des variants potentiellement résistants ajoute à la confusion... sans que cette stratégie vaccinale ne soit remise en question. Tout cela renforce l'impression que les intérêts financiers mis en jeu doivent être les plus importants. De plus, comme la pandémie, l'accès au vaccin est révélateur d'inégalités: en sous traitant l'organisation des séances d'injection par des plateformes privées (doctolib), l'accès au vaccin pour les plus vulnérables, normalement prioritaires, est remise en question: l'inscription dépend de la capacité à se connecter, ou encore à se déplacer dans des villes plus éloignées où il reste des créneaux, et la start up nation poursuit l'exclusion des plus démunis!

Je ne souhaite pas être vaccinée, mais je risque de le faire pour ne pas nuire prochainement à ma liberté (pas de voyage ou sortie sans certificat de vaccin), et sans que je sois convaincue que cela soit utile à la communauté, but premier de la vaccination. Je recommande aux personnes les plus fragiles de se faire vacciner, pour qu'elles retrouvent la possibilité de vivre et voir les autres sans avoir peur. Mais quel renoncement! »

Jean-Pierre: « Tour de passe-passe sur les vaccins (ou la manipulation du petit chimiste) Le 21 janvier 2021 a eu lieu un tour de prestidigitation de première grandeur: là où il y avait 5 doses de vaccin, le laboratoire américain Pfizer en a trouvé 6 grâce à l'Agence Européenne du Médicament, et a ainsi pu augmenter son rendement de 20% sans rien faire. Explication: cette sixième dose correspondait à la marge de sécurité imposée par les autorités sanitaires. Mais elle n'est réellement exploitable qu'avec des seringues spécifiques « à faible espace mort avec des aiguilles serties très fines », et au prix d'une extrême minutie de la part du personnel soignant. Donc il n'est pas impossible que cette sixième dose ne soit pas véritablement exploitable dans tous les flacons, mais le laboratoire l'aura comptée comme livrée, et l'aura donc facturée. Et il est peu probable que les 20% ainsi économisés en terme de production soient offerts aux pays qui n'ont pas les moyens financiers de se les procurer. »

Anna B (ATTAC Creuse) « jai 67 ans , Je suis pour. Je suis infirmière à la retraite. Dans l'ensemble, je suis pour la vaccination qui a apporté de réel progrès en matière de santé pour la population. Pour celle ci en

particulier; elle n'éradique pas la maladie pas mais nous protège au mieux de sa gravité potentielle. Dans ce contexte de pandémie elle est pour moi l'espoir de retrouver une liberté individuelle donc collective »

Nicole (Attac23): « Vaccin: Ni oui, ni non

Non: Par manque de recul au départ tant sur la qualité du vaccin, que sur la durée de l'immunisation, je n'étais pas convaincue. Le temps passe, n'étant pas dans les publics prioritaires, j'ai le temps de réfléchir.

Oui: Sans enthousiasme mais pour pouvoir retrouver un semblant de vie collective, le vaccin va devenir incontournable. J'espère juste le moment venu pouvoir bénéficier d'un vaccin efficace...(bien malin celui qui pourra le certifier!) »



## Réaction suite aux vœux de la coordination rurale



Le syndicat agricole Coordination rurale a publié un éditorial de son président qui est une incitation à la haine et à la violence. Les termes utilisés font penser à une déclaration de guerre contre toutes les personnes émettant des critiques sur le modèle agricole défendu par ce syndicat et qui syont désignées comme des écologistes intégristes. Ces propos sont inadmissibles et ne peuvent qu'amener à des actes de plus en plus violents de la part de leurs adhérents .

Pire, cet éditorial fait l'apologie d'actes illégaux car portant atteinte à l'environnement. Il désigne également les fonctionnaires chargés de faire respecter la réglementation comme boucs émissaires des difficultés rencontrées par l'agriculture Française.

Ce syndicat a lancé une campagne d'affichage de slogans un peu partout sur le département alors que ces affichages sont soumis à une réglementation précise.

Face à cette publication de nombreuses associations parmi lesquels ATTAC87 ont été choquées et elles ont décidé de demander au Préfet de la Haute -Vienne de rappeler à l'ordre les dirigeants de ce syndicat. Elles ont également porté plainte contre l'affichage illégal le long des routes.

Les associations estiment que la création de la cellule Demeter, mise en place par le ministre de l'intérieur à la demande des syndicats agricoles majoritaires, est comprise par certains agriculteurs comme un soutien implicite à toutes leurs actions quelle qu'elles soient.

Une non réponse des pouvoirs publics, en particulier sans soutien aux agents chargés des contrôles réglementaires, serait interprétée comme un accord de leur part sur les propos tenus dans cet éditorial.

Sur ce sujet ATTAC87 partage totalement le positionnement de la confédération paysanne de la Haute-Vienne: « Prétendre défendre les paysans et appeler à les respecter tout en proférant en leur nom des menaces et des incitations à la haine est non seulement délirant mais ne s'inscrit dans aucune tradition ni paysanne ni syndicale de ce département. »Philippe Babaudou, paysan à Saint Genest sur Roselle

« Nous regrettons le positionnement agressif de la Coordination rurale. Cela fait des années que ce syndicat joue sur ce terrain, il n'y a rien de constructif et de solidaire, il n'y a que de la dénonciation et de l'animosité polémique qui divise. Il nous faudrait au contraire nous serrer les coudes sur les sujets essentiels, c'est le rôle de la chambre d'agriculture" » Fredéric Lascaux Porte-parole de la confédération paysanne Nouvelle-Aquitaine

https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/haute-vienne/ton-voeux-du-syndicat-agricole-coordination-rurale-87-fait-reagir-1912154.html

3/16

# Dossier spécial : 8 mars - journée inte

Comme chaque année, ATTAC87 se mobilise pour la journée du 8 mars au sein du @collectif08mars87 avec d'autres organisations du département. Les membres du groupe d'animation d'ATTAC87 ont souhaité profiter de ce bulletin pour mettre la lumière sur les actions menées par le collectif dans le cadre de la semaine du 8 mars, mais aussi profiter de cette journée internationale pour faire connaître des assos et projet locaux qui viennent en aide aux femmes. Ce dossier ne sera pas complet c'est une évidence, mais nous avons le souhait d'apporter notre pierre à l'édifice avec les moyens en notre possession.

## Création de W!FE à St Léonard de Noblat



W: Violences Viols

!: Danger

F: Femmes

E: Enfants

Avoir le courage de parler, de dire que l'on est victime de violence. Quand la prise de conscience ou la volonté de changer les choses sont

là, que se passe-t-il ensuite?

Ensuite, on essaie de trouver de l'aide, on va à la pêche aux informations pour obtenir le meilleur soutien. Pour simplement voir qu'on n'est pas seul, pour prendre conscience du phénomène, pour s'engager à faire connaître ce fléau et participer à son endiguement.

Mais vers qui se tourner réellement?

Dans une telle situation, les personnes ont besoin de réaction. De plus, il n'est pas toujours évident d'effectuer ces démarches. Obligation de se cacher, pas toujours mobile, la peur....

#### Objectifs de l'association :

- Accueillir les femmes victimes de violences intrafamiliales
- Accompagner les femmes victimes de violences intrafamiliales à travers l'écoute, le soutien, l'information et l'orientation,
- Soutenir les femmes dans leur démarches (juridiques, administratives)
- Informer les femmes sur les démarches nécessaire à effectuer
- Orienter les femmes vers des professionnels du secteur social, de la justice, de la santé, de la gendarmerie et du monde scolaire.
- Rencontrer des professionnels

- Sensibiliser les professionnels et informer les victimes
- Favoriser un soutien, une aide pour une prise en charge rapide des victimes.

#### Un lieu d'accueil en milieu rural :

L'importance d'un lieu d'accueil en milieu rural est vital.

Qui ne sait pas, aujourd'hui, combien il est difficile d'effectuer des démarches administratives. C'est pourquoi, de telles démarches, qui vont outre de l'administratif doivent être facilitées. Avoir un lieu à proximité reste fondamental. De plus, lorsque ce sont les professionnels qui viennent vers les femmes victimes. Oui, il est fondamental, que ce soient les professionnels qui facilitent toutes les démarches et que ce ne soit plus les femmes victimes complètement désemparées qui soient obligées de courir à la pêche aux informations.

Ce lieu sera une ressource d'informations et une facilitation de démarche. D'où l'importance de travailler, main dans la main, avec chaque corps de métier et d'avoir des contacts ressources pouvant intervenir à tout moment.

#### **Actions individuelles:**

Accueil et accompagnement en individuel de femmes victimes de violences.

#### **Actions collectives:**

Journées internationales de lutte contre les violences faites aux femmes ; Journée internationale des droits des femmes.

Actions ponctuelles d'information et de sensibilisation tous publics (adultes, élèves en établissement scolaires...).

#### Contact:

15 rue de Beaufort 87400 Saint Léonard de Noblat. (bâtiment Simone Veil)—Page facebook, adresse mail et télphone à venir

# ernationale pour les droits des femmes

## Projet: Dispositif Lanterne à Limoges

Sans votre soutien, rien ne sera possible. C'est quoi :? (par les affolé-e-s de la Frange)

Dispositif de mise en sécurité rapide en cas de violences sexuelles et sexistes Un réseau de lieux ouverts au public : commerces, associations, ... pour une couverture de toute

la ville

En savoir plus, lien en bio.

Un pole de luttes contre les violences sexuelles et sexistes au sein du CCAS (centre communal d'actions sociales)

Une ligne d'écoute et d'assistance 24h/24 et 7j/7,

Des moyens humains et techniques pour être réactif et efficace,

Toutes les personnes de ce dispositif sont formées et respectent une charte d'engagements de valeurs.





Retrouve le planning complet et détaillé sur la page Facebook!

LANTERNE

TOUS LES JOURS, LE MATIN, OCCUPATION DE LA PLACE D'AINE AVEC DES STANDS D'INFORMATIONS. ET L'APRÈS MIDI DES ATELIERS SUR...

LUNDI

Mon corps, mes droits Amnesty International

MARDI mumum

**LGBTphobies** 

C2L, Aqueerel

Sexisme et discriminations dans l'éducation

Planning Familial, Sud, Amnesty, FSE, FSU

Droits et violences au comment militer pour l'égalité dans les entreprises CGT

VENDREDI

Consentement. schémas de domination, violence

Les Affolé.e.s de la Frange, Meufs & Vénères

SAMEDI

JEUDI """""""

Flash mob, animations, lectures Collectif 87

# LUNDI 8





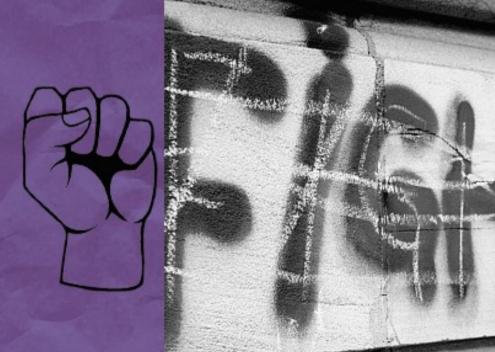
# **MANIFESTATION**

RDV place d'Aine, 17h. Appel à la grève à 15h40

> HEURE A PARTIR DE LAQUELLE IES FEMMES TRAVAILLENT GRATUITEMENT



Appel à la grève à 15h40 Manifestation à 17h place d'Aine



Organisé par le Collectif 8 mars 87

# rnationale pour les droits des femmes

# CEST QUOILE 8 MARS?

Une journée pour rendre visibles les luttes menées par les femmes afin d'améliorer leurs quotidiens. Cette journée permet de faire un bilan sur les conditions de vie des femmes et des minorités de genre, que ce soit dans la société française ou à l'international. Il est important de prendre en compte les différentes conditions d'existences des femmes, qu'elles soient racisées, transgenre, en situation de handicap, immigrées... Profitons du 8 mars pour organiser la solidarité et porter collectivement des revendications.

# **LE 8 MARS EN 2021**

L'année 2020, marquée par une pandémie, est aussi marquée par une augmentation des violences faites aux femmes. De plus en plus de femmes meurent assassinées par des hommes qui jamais ne sont condamnés.

Au delà des violences, un manque de reconnaissance et de valorisation de leur travail a accompagné cette année désastreuse. Des millions de femmes ont travaillé dans des conditions dangereuses, faisant des horaires impossibles, et rien n'a été concrètement mis en place pour contrebalancer ces sacrifices. Les applaudissements ne payent malheureusement pas les heures supplémentaires. Cette situation précaire et inégale n'est malheureusement pas une nouveauté, les inégalités salariales, attitudes et recrutements sexistes faisant monnaie courante dans notre société.

Et le gouvernement, face à cette violence physique et psychologique reste muet. La seule mise en place d'un numéro vert devant cette situation résonne presque comme une mauvaise blague.

# IL FAUT QUE ÇA CHANGE!

Une mobilisation a permis de faire renoncer le gouvernement à la mise en concurrence d'associations pour reprendre le 3919. Cependant, ce n'est pas suffisant et des actions du gouvernement sont plus que jamais nécessaires.

Il faut une réelle prise en charge et accompagnement des victimes. Il est impératif de soutenir et d'impulser la création de dispositifs de mise en sécurité, tel que le dispositif lanterne, en train d'être monté à Limoges.

Une réelle condamnation et criminalisation des assassins et agresseurs ne devrait plus être à demander.

Nous revendiquons l'égalité salariale, la fin des comportements sexistes, la garantie du droit essentiel des femmes à disposer de leurs corps, la revalorisation des emplois majoritairement féminins... Tout cela passe par la prise en compte des problématiques de toutes les femmes, sans créer de hiérarchie entre elles. Les femmes ne vont pas se taire, au gouvernement d'agir!



## GPII : Usine photovoltaïque à Oradour-sur-Vayres

Une usine photovoltaïque démesurée est en projet sur des terres agricoles cultivées en bio sur la commune d'Oradour sur Vayres. Les opposants sont en colère! Il y a de quoi!

Actuellement, 10.000 ha et 5000 toitures sont recouverts de panneaux photovoltaïques en France. Or, il faudrait que ces superficies soient multipliées par 3 ou 4 d'ici 2028 pour atteindre les objectifs fixés par la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie). Le plus simple techniquement et le moins onéreux pour les porteurs de projet est de s'installer sur des terres. C'est ce qui s'est passé en Gironde ces dernières années, à grande échelle et de façon totalement anarchique (pas de plan régional), à tel point que le département, submergé, est arrivé à saturation.

Afin de mettre un peu d'ordre et d'éthique dans ces développements photovoltaïques, un SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires) a été adopté par la Nouvelle-Aquitaine en mars 2020. Il impose que le photovoltaïque ne s'installe que sur des surfaces déjà artificialisées (carrières, friches industrielles, parkings désaffectés...), jamais sur des terres agricoles.

Qu'à cela ne tienne, les promoteurs de projets photovoltaïques développent, de concert avec des agriculteurs chasseurs de primes et certaines collectivités vénales, l'agrivoltaïsme. Il s'agit de garder le caractère agricole d'une terre tout en lui implantant des panneaux photovoltaïgues. Comment ? Un élevage d'ovins se charge d'entretenir le sol dessous... Ainsi, aux Brégères, hameau situé sur la commune d'Oradour sur Vayres, 47 ha de terres cultivées en bio depuis 5 ans (sarrasin) risquent de se transformer en usine photovoltaïque d'ici 2 ans. Le propriétaire foncier, aveyronnais, a fait arracher des haies pour gagner en surface cultivable, puis a arrosé les terres de désherbant puis les a converties en bio en 2016, ce qui représente environ 60.000 euros de primes par an. Il a ensuite contacté la société lyonnaise CORFU SOLAIRE pour faire installer 65.000 panneaux solaires de 2,40 m. de haut : il percevra alors de cette société 3000 euros/ha/an! (En comparaison, 1 ha de culture se loue environ 150 euros/ an en Limousin).

Le projet est dantesque et risque de créer un précédent en Haute-Vienne. Mais quelle campagne voulons-nous pour demain ? Comment et pourquoi accepter que nos paysages soient ravagés à grande

échelle, qui plus est aux pieds de hameaux ? Car aux Brégères, seule une haie bocagère ancienne sépare le champ de panneaux des habitations et gîtes ruraux! Et que dire des autres agriculteurs qui ne trouvent plus de terres à louer et sont obligés de parcourir 20 km en tracteur pour aller d'une parcelle à une autre ? Quel avenir pour le tourisme rural en Limousin? Et donc pour les petits commerces qu'il contribue à faire vivre ? Et qui rémunère si grassement ces chasseurs de prime sinon les consommateurs d'électricité ? Qu'en sera-t-il de la santé des riverains avec de telles installations industrielles ? Et de la valeur de leurs habitations ? Quel impact sur la faune qui ne pourra plus circuler librement (clôture haute tout autour)?

Pourquoi n'est-ce pas le peuple d'un territoire qui déciderait pleinement des choix énergétiques à réaliser? Ce projet était acté par l'ancienne municipalité. Lors de l'arrivée du nouveau maire en mars, Richard SIMONNEAU, des adhérents de VODE (Vayres Oradour Défense Environnement) ont tenté de le convaincre de renoncer à cette installation... en vain. Il est vrai qu'elle va rapporter 150.000 euros/an à la collectivité pendant 25 ans ! (Là encore, aux frais du consommateur d'énergie !) En favorisant ce projet purement spéculatif, les élus montrent qu'ils privilégient l'intérêt de quelques personnes ne participant pas à la richesse locale (propriétaire en Aveyron / promoteur du projet à Lyon) au détriment de celui du peuple qui les a élus. Quel mépris !!!

Cette usine solaire d'une puissance de 30 méga-

watts alimenterait toute la communauté de communes en électricité.

Ses opposants souhaitent proposer à la collectivité et au Préfet de la Haute-Vienne d'identifier les sites artificialisés susceptibles d'être équipés de panneaux photovoltaïques pour ce faire. Ils refusent toute création de ferme solaire qui utiliserait des zones naturelles, agricoles ou forestières tant qu'il existe des lieux artificialisés disponibles (dont toitures, par exemple de hangars agricoles). Ils font référence à une installation respectueuse du paysage, des terres agricoles, des habitants, sur la commune de Rochechouart (11.500 panneaux installés en 2020 sur une zone artisanale).

Non à la destruction de la biodiversité!

Non à l'artificialisation de 47 ha de terres agricoles! Non au massacre du paysage!

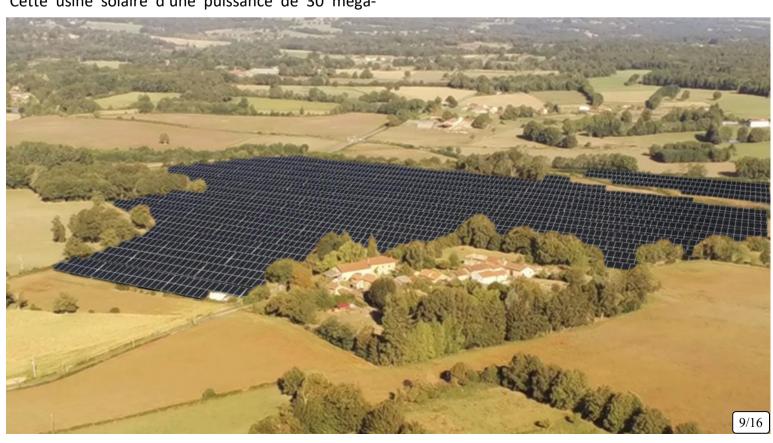
Non à la centrale photovoltaïque d'Oradour-sur-Vavres!

#### Pétition:

https://www.change.org/p/la-municipalit%C3%A9-d

-oradour-sur-vayresprot%C3%A9geons-nosterres-agricoleslimousines-des-usinesphotovolta%C3%AFques? e c r и ted by id=6a781f40-0611-11eb-a221 cdbcfd1377ec





## Citoyens informés, vigilants , critiques et mobilisés, Faisons entendre nos voix !

Depuis la deuxième quinzaine de Novembre, pour répondre à l'appel du Collectif Loi Sécurité Globale Creuse, des citoyens engagés ont pris l'habitude de se réunir chaque samedi matin à 11h (sauf pendant les fêtes de fin d'année) devant la Mairie, tantôt à Guéret, tantôt en participant aux déambulations animées à Limoges .

#### Pourquoi?

La crise sanitaire actuelle et l'envahissante résonnance qu'elle trouve dans les médias sert d'écran de fumée pour masquer les dérives gouvernementales insidieuses mais bien réelles quant aux graves impacts sur nos libertés individuelles et collectives .

Etat d'urgence sanitaire /état d'urgence sécuritaire : dans la confusion entretenue entre la notion d'urgence (lutte contre la pandémie) et celle d'état d'urgence (lutte pour prévenir les attentats par ex.), on se retrouve avec un dispositif légal pour transférer plus de pouvoirs à l'exécutif. L'état a choisi de gérer la crise sanitaire par des moyens sécuritaires.

La notion d'urgence habilement distillée en continu à nos oreilles depuis un an provoque un état de sidération : on se retrouve en suspens, dans l'attente, on ne réagit plus aux mesures liberticides autoritairement décidées et pourtant de plus en plus nombreuses.

Un rapide récapitulatif de ces dernières :

<u>C'est d'abord l 'annonce du projet de Loi Sécurité</u> <u>Globale</u> . L'esprit qui y préside, c'est une surveillance généralisée et la promesse d'une liberté réduite au minimum.

L'article 24 qui devrait être réécrit a suscité une levée de boucliers d'autant plus forte que les journalistes étaient ciblés: pas le droit de filmer les répressions policières, citoyens et presse, tous concernés, ce qui porte une atteinte directe au droit d'informer et d'être informé.

L'article 22 prône une surveillance de masse organisée par l'utilisation généralisée de drônes.

L'article 21 concerne l'accès aux images de vidéo surveillance des caméras piéton des forces de l'ordre avec reconnaissance faciale. Analysées en temps réel, les images captées permettront de renseigner les agents de terrain sur l'identité et les comportements des manifestants.

Les articles 1 à 5 concernent les polices municipales, les services de sécurité privée . Ils dénaturent les missions de service public et tendent vers une privatisation des services de sécurité (ce qui remet en cause l'article 12 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen).

Possibilité également pour les forces de l'ordre de garder et porter leur arme de service dans les lieux recevant du public.

La promesse de réécriture de l'article 24 ne suffit pas. Le virage liberticide que prend l'Etat français est chaque jour plus accentué.

Par exemple, <u>le projet de loi contre les Séparatismes</u>, rebaptisé projet de loi « confortant les principes républicains »propose entre autre une remise en cause de l'instruction à domicile, une surveillance des associations cultuelles...La question est : sous prétexte de cibler les extrémistes, allons-nous accepter d'être tous traités comme des suspects potentiels en fonction de nos opinions religieuses qui relèvent du domaine privé ?

Un projet de loi pour un régime pérenne de gestion des urgences sanitaires. Par décret, le Premier Ministre serait en mesure de limiter ou interdire les déplacements (confinement, couvre feu), limiter l'ouverture de certains commerces, lieux de culture, interdire les rassemblements, éventuellement conditionner les déplacements à la présentation de résultats de tests, inciter à télécharger l'application « Tous Anti Covid ».etc...

L'état d'urgence sanitaire décrété pour un temps T, sans cesse prorogé a ainsi permis la mise en place de mesures liberticides insidieuses sans jamais qu'il y ait eu délibération avec nos instances représentatives.

Le 26 janvier 2021, le rapport de la mission d'information a été examiné par la Commission des Affaires Economiques de l'Assemblée Nationale . C'est un rapport à charge dont les recommandations visent à porter une nouvelle atteinte à nos libertés fondamentales. Il suggère une répression plus vaste du champ social des libertés de manifester et d'informer. Par ex, la création de la cellule DEMETER, en partenariat avec la FNSEA, syndicat agricole majoritaire ! Elle vise à museler toute opposition à l'agriculture industrielle et aux activités portant atteintes à l'environnement : installation de nouvelles fermes industrielles, conditions d'élevage et d'abattage des animaux, utilisation des pesticides, chasse...)

Le renforcement de la politique sécuritaire remet sans cesse en cause le droit d'informer et la liberté d'expression par un détricotage continu de l'existant.

La dernière atteinte et non des moindres, concerne <u>l'amendement proposé par décret par Darmanin</u> qui veut élargir les possibilités de fichage des populations :

Personnes physiques ou morales, (groupements, associations, ONG, groupes facebook...), censés représenter un danger « pour la sûreté de l'Etat »

ou « pour les intérêts fondamentaux de la Nation »seront désormais repérés, fichés... Dérive encore et toujours avec le fichage généralisé des militants qui s'étend aux activités religieuses, ou politiques. Personnes physiques ou morales (syndicalistes, manifestants, politiques, ...); un nouveau délit d'opinion?

Demain, manifester collec-

tivement ou plus simplement manifester une opinion personnelle sera-t-il encore possible ?

Il convient de faire taire les contre pouvoirs, le cadre d'état d'urgence s'y prête à merveille! Et si nous glissions comme le suggère l'avocat Arié Alini vers un coup d'état d'urgence?

# <u>Que cache cette équation : sécurité globale/</u> surveillance générale/liberté minimale ?

Qui s'accommode très bien des réductions des libertés ? La dérégulation économique...le pouvoir financier ! Les démocraties libérales sont de plus en plus néolibérales et par là même de moins en moins démocratiques. Il y a quelques années, Warren Buffet avait déclaré : « la lutte des classes sociales existe et nous sommes en train de la gagner ». Pas si sûr ! Ne voilà -t-il pas qu'une prise de conscience généralisée des citoyens, favorisée par les remises en cause que suscitent tant la crise COVID que la crise climatique, ouvre une nouvelle perspective critique du système néolibéral . Il n'est peut-être pas encore ébranlé, mais il commence à douter. Et si la peur changeait de camp ?

N'oublions pas que le fondement du néolibéralisme « est l'atomisation des individus...Le capitalisme consumériste est donc un système aliénant, au sens où il morcèle l'individu pour en faire un instrument et réduit la liberté au simple droit de faire ce

que l'on veut, quand la liberté du citoyen est au contraire un processus d'émancipation. »(cf Natacha Polony- Sommes-nous toujours en démocratie?) Le citoyen doué de son libre arbitre devient un consommateur plus ou moins manipulé et qui doit rester docile.

C'est le fondement même du pacte républicain qui est remis en cause puisque les citoyens sont dépouillés de ce qui les constitue en tant que ci-

> toyens à savoir la légitimité à choisir, à arbitrer donc à s'exprimer . Comment dans notre démocratie, des populations informées ou censées l'être peuvent-elles accepter sans broncher de telles atteintes à nos libertés fondamentales ?

> Présentées comme des mesures d'exceptions, au nom de fins supérieures, on voit bien que ces mesures tentent à se généraliser pour

devenir la norme . La méfiance, l'insécurité amènent à gouverner par la peur. Selon Vanessa Codaccio, une double surveillance s'impose :

- surveillance étatique, du haut vers le bas,
- surveillance latérale, participative, au travail, dans les Universités, le voisinage...(de triste mémoire déjà pratiquée!)
- le troisième niveau qui est celui du contrôle des pouvoirs publics par le Peuple ou ses représentants, du bas vers le haut, n'est plus pris en compte par le gouvernement.

Les pratiques sécuritaires imprègnent toutes les institutions avec l'appui des nouvelles technologies. Gouverner par la peur, par la répression, infantiliser, culpabiliser sont des moyens efficaces pour politiser la situation. C'est ce qui justifie l'empilement des mesures actuelles .

C'est maintenant qu'il convient de RESISTER, avant que les lois ne soient définitivement votées. RASSEMBLONS nos énergies contestataires pour dénoncer mais aussi être force de propositions dans un discours UNITAIRE permettant d'amplifier le rapport de forces et d'imposer d'autres alternatives . Des élections futures se profilent...

Masqu(e)es...OUI ! Bâillonn(e)es ...NON !!!

N.L.C - Attac23

### Ferroviaire : Courrier ! Du comité de vigilance dont Attac87 est adhérent

« Le ferroviaire, un enjeu d'avenir pour nos territoires »



#### Monsieur Jean Baptiste DJEBBARI

Ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique, chargé des Transports

> Hôtel Le Play 40 Rue du Bac 75700 PARIS

Limoges, le 10 février 2021

#### Monsieur le Ministre.

Depuis plusieurs mois, les débats, les manifestations, les intentions, ... ont porté la question des mobilités et de leur complémentarité dans le paysage politique.

Nos gouvernements successifs, imposant toutes les mesures libérales, transcrites dans les différents paquets ferroviaires, ont imposé l'éclatement de l'Entreprise historique SNCF unifiée. L'application de ces multiples politiques ont créé un dysfonctionnement grandissant, dû aux différentes réorganisations et à la déshumanisation, le SNCF Bashing permettant aujourd'hui de mieux justifier l'ouverture à la concurrence. Cette situation devient inacceptable pour le travail des cheminots, mais également pour le service rendu aux usagers, perdus dans ce que devrait être un service public ferroviaire, garant du traitement égalitaire de tout citoyen sur tout le territoire.

La liaison ferroviaire Lyon – Bordeaux existe depuis l'aube du chemin de fer. S'il n'existe pas à proprement parler une ligne entre la capitale de Gaules et celle de l'Aquitaine, les trains empruntaient plusieurs sections d'autres lignes, ce qui explique les rebroussements (changements de sens) en divers endroits de la liaison (4 par l'itinéraire Nord, 2 par l'itinéraire Sud). Il existe deux itinéraires distincts complémentaires sur les zones géographiques desservies :

- L'un passant plus au Nord via Montluçon, Guéret et Limoges de 638 km
- L'autre passant plus au Sud via Clermont-Ferrand, Tulle, Brive-la-Gaillarde de 580 km.

De Lyon à Saint-Germain-des-Fossés et de Périgueux à Bordeaux, ces itinéraires sont communs.

Depuis de nombreuses années, les usagers, les élus locaux et les cheminots se battent afin de défendre le service public ferroviaire, notamment dans ses dimensions d'aménagement du territoire. Du côté européen, le RTE T (Réseau de Transport Européen Train) est un outil dessiné pour les grands trafics européens de marchandises et de voyageurs qui, de fait, ignore la plupart des lignes d'aménagement des territoires et laisse un immense vide entre les lignes de la façade Atlantique et du couloir Rhodanien.

Au niveau national, l'État et les gouvernements successifs ont sacrifié les Trains longues distances hors TGV et les dessertes fines, arguant l'absence de rentabilité. Pour autant, les territoires abandonnés ont des besoins de transports performants, qu'ils soient régionaux ou plus spécifiquement longues distances, pour conserver l'attractivité des zones rurales, pour les populations et/ou l'activité économique.

Le comité de vigilance citoyenne du Limousin porte la nécessité d'un maillage performant de trains d'aménagements du territoire ou de desserte fine FRET ou voyageurs. L'abandon de ces dessertes ferroviaires, que nous jugeons d'intérêt public, particulièrement à travers le Massif Central, ne laisse que l'option covoiturage comme solution de déplacement.

C'est ainsi que nous nous félicitons que ce sujet soit remis sur le devant de la scène, à l'occasion du coup de projecteur occasionné par le projet de remise en circulation de trains de bout en bout sur la ligne Bordeaux - Lyon. Cette double transversale avec ses deux itinéraires alternatifs au Nord par Limoges, Guéret, Montluçon et au Sud, par Brive, Ussel, Clermont Ferrand, a toujours su démontrer sa réelle pertinence dans le transport de marchandises et de voyageurs, sans toutefois convaincre les décideurs politiques.

Cette actualité remet en avant, ce que les cheminots portent depuis les assises du ferroviaire de 2012, à savoir ; la nécessité d'investissements massifs à réaliser par l'État sur le réseau quelle que soit la classification UIC des lignes concernées. Il faut garder à l'esprit que les travaux, qui permettent la réouverture de la ligne, ont été partiellement financés par les régions, pour le compte des services TER, l'Etat ne remplissant pas son rôle.

La crise sanitaire que nous traversons montre la nécessité d'un aménagement du territoire plus harmonieux, les territoires métropolitains ayant été les plus durement touchés par la pandémie. Une desserte fine tant FRET que Voyageurs du territoire est un élément essentiel à l'attractivité et à l'implantation de citoyens sur des territoires ruraux.

Nous demandons officiellement à l'État et la SNCF de réaffirmer leur rôle dans l'aménagement du territoire. Si nous nous accordons tous que ces transversales répondent aux besoins de nos concitoyens et des territoires, le choix d'abandonner l'entreprise public SNCF et de laisser la place libre, à d'autres Opérateurs Ferroviaires, paraît inconcevable. Le système ferroviaire doit rester robuste et unifié pour être maîtrisé, notamment pour la sécurité des circulations et la réponse aux besoins des usagers.

Monsieur le Ministre, vous jugez intéressant le projet de Bordeaux Lyon au travers de toutes ses composantes y compris les questions de services (vélo, bagages, petites marchandises, présence humaine dans les trains et les gares), pourtant les cheminots ne voient pas ces sujets revenir sur le devant de la scène dans l'entreprise publique, sous votre tutelle du ministère des transports. Nous sommes intéressés de connaître les priorités stratégiques que la tutelle demande à SNCF Voyageurs.

Les plans de performances SNCF Réseau vise à réduire drastiquement le nombre d'appareil de voie et de voies de services, ce qui va à l'encontre du développement du FRET. Est-ce un manque de vision globale ou bien un choix assumé, qui va à l'encontre des engagements et de la volonté affichée de l'Etat ? Pour rappel sur le Limousin, des chargeurs attendent toujours des solutions pour transporter les marchandises par le rail "carrières d'Ambazac", "ferrailleurs Corrèze",...

Par ailleurs, nous nous inquiétons des suites qui seront données à la Convention d'exploitation TET 2016-2020, prolongée par avenant d'un an à fin 2021. La Cour des comptes juge l'Etat "mal armé" pour jouer pleinement son rôle d'autorité organisatrice des Intercités ou Trains d'équilibre du territoire (TET), en raison notamment "de la faiblesse des moyens qu'il peut y consacrer". Elle suggère un transfert des "lignes d'aménagement du territoire" aux régions concernées et une exploitation sans convention des trains de nuit et des "lignes structurantes" "par la SNCF ou ses futurs concurrents".

Quelle posture allez-vous tenir, quelle garantie pouvez-vous nous fournir sur l'avenir de la ligne POLT, autant sur sa desserte jour et nuit, avec l'entreprise historique SNCF ?

Dans l'attente de votre réponse, soyez assuré, Monsieur le Ministre, de nos salutations respectueuses.

P/le Comité de Vigilance Citoyenne du Limousin

Jacqueline LHOMME LEOMENT

### TramTrain Limousin

L'histoire, le patrimoine, la genèse, l'avenir

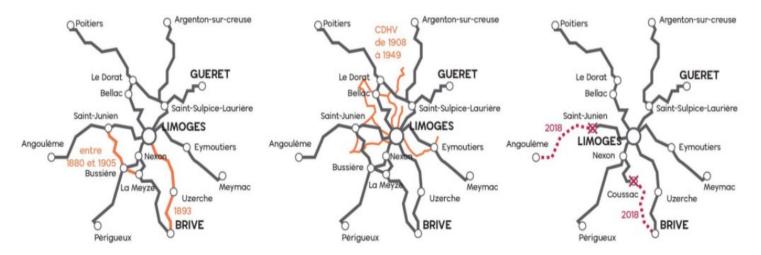
http://www.tramtrain-limousin.fr

L'étoile ferroviaire de Limoges correspond au réseau ferré présent en Haute-Vienne et sur les départements limitrophes. Initiée dans les années 1850, elle connaît son apogée dans les années 1950 avec près de 800 kms de voies. Depuis celle-ci ne cesse de décliner avec en dernière date l'arrêt des circulations sur les tronçons Saillat-Angoulême et Coussac-Brive-la-Gaillarde. Il reste aujourd'hui 8 branches qui représentent tout de même 400 km de voies pour une cinquantaine de gares encore en activité.



# De 1850...

# ...à nos jours





TramTrain Limousin est un projet porté par le collectif bon sens paysan créé à la base par des architectes urbanisme qui souhaitent intégrer la question de la mobilité dans les projets d'urbanisme de Limoges Métropole en lien avec le réseau ferré de l'étoile de Limoges. Le but étant d'utiliser au mieux le réseau ferré pour répondre à des besoins de mobilités de l'ensemble de la Haute-Vienne.

Le TramTrain est la strate de mobilité manquante pour relier tous les modes de transport existants entre eux. Un seul pré-requis : rénover les voies ferrées afin d'optimiser le cadencement des trains et proposer un service continu en journée dans toutes les gares. Réconcilions les villes et le territoire ! Plus qu'un réseau de transport, le TramTrain Limousin est un projet territorial commun.

#### Une stimulation du territoire :

- Simplifier l'accès à l'enseignement et à l'emploi
- Densifier les lieux de vie et rénover l'habitat ancien
- Assurer les services de proximité
- Créer une offre touristique soutenable
- Poursuivre le développement des circuits courts
- Accompagner la transition énergétique

#### Une infrastructure exceptionnelle

- 400 km de voies ferrées aujourd'hui sous utilisées
- Une étoile ferroviaire à 8 branches pour une desserte fine

- 5 lignes tranversales
- 70 arrêts dont 22 nouvelles stations
- 49 communes desservies
- Une organisation du train au service des habitants
- Une complémentarité évidente avec le réseau ferré national, les TER et bus régionaux et les réseaux urbains (Limoges, Guéret...)

#### Un espace de vie commun

- 60km autour de Limoges
- 435000 habitants usagers
- Plus de 250 communes
- Plus de 150000 Emplois
- 40 min de déplacement quotidien en moyenne par personne

#### Un modèle déjà éprouvé

- Le TramTrain-Métro de Porto
- Les TramTrains de Kassel, Sarrebruck et Karlsruhe
- Le Léman Express des villes Franco-Suisses
- Le RER de la Région Île de France
- Le TramTrain de Mulhouse

L'adhésion de soutien est à l'euro symbolique



## Boutique ATTAC FRANCE.



De Naomi Klein à Susan George, en passant par Tadzio Müller, Éric Toussaint, Chico Whitaker, Monique Pinçon-Charlot, Antoine Deltour, Christian Laval et Pierre Dardot, Mariana Otero, José Bové, Jérôme Baschet..., une soixantaine d'auteurs ont façonné les mots de cet abécédaire engagé.

Publié à l'occasion des vingt ans d'Attac, ce beau livre se lit comme l'histoire (en train de se faire) des résistances et des alternatives en faveur d'un monde juste, écologique, démocratique et solidaire. Au détour des pages, des images superbes donnent vie aux événements, aux mobilisations et aux actions menées par l'association altermondialiste et ses partenaires au long de ces vingt dernières années. Il s'agit ici de se réapproprier les mots et le désir d'agir qui fondent la possibilité d'un autre monde.

Ce livre est disponible sur la boutique en ligne d'ATTAC France

## AGENDA MILITANT

#### HAUTE-VIENNE

•Semaine précédent le 8 mars : toute la semaine animation place d'Aine (voir

•8mars 2021 :17h place d'aine Manif dans le cadre de la journée internationale pour les droits des femmes

•AG Attac87— reporté à de jours meilleurs avec courrier spécifique en fonction des possibilités de salles et de l'évolution de la crise sanitaire.

•Courant 2021 : festival cinéma d'attac87 •13 juin 2021 : Foire bio coccinelle à Couzeix

dossier dans le bulletin)

#### HORS PERIMETRE

La Confédération Paysanne organise une opération de fermes ouvertes pour amener le Salon dans les fermes, au plus près des habitant.e.s de nos territoires.

CREUSE

Réunions du groupe Attac 23

Contact: attac23@gmail.com

CORREZE

Réunions d'Attac 19

Contact: F. Perrin 06.83.72.81.08

ATTAC LIMOUSIN - INFOS ET ACTIONS – Bulletin des comités locaux de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne de l'Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne. Imprimé par ATTAC 87, Maison des Droits de l'Homme, 119 Avenue du Général Leclerc 87100 Limoges. N°ISSN : 2102-0833, CPPAP : 1006 G 86005. Directeur de la Publication : Jean-Pierre Clausse Tél 05 55 01 28 69 ; E-mail : attac87@attac.org. Site Internet : http://www.attac.org ou http://www.local.attac.org/attac87 - Ce n° est tiré à environ 300 exemplaires. Les articles publiés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs !